

réclamé l'intégration avec instance. A ce propos, je vais donner lecture des témoignages déposés au comité pour montrer l'attitude de certains de ces messieurs.

• (4.40 p.m.)

Le fascicule n° 35 des Procès-verbaux et témoignages du comité, page 2290, explique l'attitude du maréchal en chef de l'Air Miller, qui, il y a six mois seulement, était chef d'état-major et, maintenant, est en butte aux déclarations de ce genre qu'approuvent les membres du parti libéral. Comme en fait foi la page 2290 des Procès-verbaux et témoignages du comité, voici ce que le maréchal en chef de l'Air Miller a dit:

Je ne crois pas qu'il y ait personne qui soit entièrement satisfait d'une organisation. Nous avons apporté des changements très nombreux à la première organisation intégrée que nous avons mise sur pied. Je suppose bien qu'on y apporte encore des changements. Toutefois, la structure fondamentale de l'organisation est là et je crois que c'est une bonne organisation en ce qui a trait à l'état-major intégré.

Dans ce passage, le maréchal en chef de l'Air Miller fait l'éloge des mesures prises jusqu'à maintenant. Ses propos n'ont pas l'air d'émaner d'un réactionnaire. Plus bas, sur la même page, il aurait dit:

Je croyais certainement ce qui était énoncé dans le Livre blanc, où il était dit que l'intégration constituait une première étape. Durant ma période d'activité à ce poste, je n'ai jamais entendu préciser toutes les implications à l'égard de l'unification. C'était là quelque chose que l'on envisageait comme un résultat final, mais d'après ce que j'avais su comprendre, il n'existait aucune urgence particulière à cet égard. Ce qui était important, c'était de mettre en marche une organisation intégrée et ensuite d'avoir l'occasion d'étudier l'intégration plus posément et scientifiquement.

J'ignore comment on peut prétendre que ce soit là une attitude réactionnaire. D'après la page 2291 des délibérations, le maréchal de l'Air Miller aurait déclaré:

A propos du principe de l'intégration, mes propres sentiments à son sujet sont qu'il pourrait bien constituer le résultat final.

Je crois qu'il voulait employer le mot «unification».

Je ne crois pas que ce soit le moment opportun maintenant. J'estimais que c'était l'intégration qui nous permettrait de réaliser les plus fortes économies de main-d'œuvre et d'exercer une surveillance judicieuse sur les forces armées et qu'il était important de bien arranger les choses avant de nous aventurer dans le domaine de l'unification.

L'unification est un sujet très délicat, comme vous le savez très bien. Il touche aux traditions et aux sentiments d'un tas de gens. Je n'estimais pas, jusqu'au moment où je suis parti, que ce que nous retirerions de l'unification était proportionné à la dislocation et à la grande inquiétude qu'éprouverait le militaire d'active.

Voilà l'attitude du maréchal en chef de l'Air Miller qui prouve l'inexactitude de l'argument invoqué dans l'article de M. King. M.

[M. Nugent.]

King a commencé son article en disant qu'il n'avait pas beaucoup d'expérience en la matière, et je suis sûr qu'il s'est laissé fourvoyer par les arguments du ministre et de ses partisans.

On peut se rendre compte de l'attitude du maréchal de l'Air Annis en lisant ses propos à la page 1378, du fascicule 23 des délibérations du comité, et je cite:

Bien que je ne crois pas que nous ayons jusqu'ici recueilli assez de preuves qui justifieraient l'abolition complète de la distinction entre les trois armes, je pense que le service doit être intégré et qu'on doit poursuivre les recherches en vue d'avancer plus loin.

A quoi riment les propos insensés du député de Leeds, selon lesquels les gens qui sont contre l'unification sont contre le progrès? Le député peut-il nous dire qu'il a lu ce témoignage et autres dépositions semblables des autres témoins, qui activaient l'intégration et cherchaient à en rendre l'application possible? Quand un homme prend la parole à la Chambre pour dire une telle chose, il se montre injuste envers ces gens-là. Il se montre même malhonnête en disant que ceux qui s'opposent à l'unification s'opposent au progrès.

Comme en fait foi la même page, voici ce que disait le maréchal de l'Air Annis au sujet de l'unification:

A mon avis, au stade actuel et sans plus de préparation, l'unification est possible mais elle entraînerait l'annihilation de la plus grande partie de l'aptitude au combat et de la souplesse qui existent, ou du moins qui existaient jusqu'à tout récemment dans la Marine royale du Canada ou lui étaient inhérentes. Je pense qu'à long terme, ce serait détruire la possibilité pour la force unifiée de conserver des moyens de combat aérien efficaces ou même, de fait, tout moyen de combat autre que la possibilité d'attaque au sol.

On peut juger de son attitude d'après ses autres commentaires. Je cite le passage au bas de la page 1382:

...je suggérerais que nous expérimentions à fond quant à l'intégration des forces de soutien, y compris l'utilisation d'épreuves de rendement, et je pourrais parler à profusion du sujet à cause de son importance. Après de longues expériences en matière d'intégration des forces de soutien, afin de déterminer jusqu'où nous pouvons aller et savoir s'il est préférable d'avoir des forces intégrées ou non pour obtenir un rendement qui satisfasse le chef de la marine, celui de l'armée ou celui de l'aviation dans leur rôle de forces de combat, il serait possible de déterminer s'il faut réaliser le programme d'unification. J'estime toujours que l'unification pourrait être possible—elle pourrait l'être—mais nous ne le savons pas.

Peut-on exiger une attitude plus loyale, monsieur le président? N'est-ce pas le comble de la malhonnêteté que de prétendre que celui qui se sert d'un tel langage est adversaire du progrès parce qu'il est adversaire de l'unification? Voici ce qu'il dit, en définitive: «Nous voulons que l'intégration réussisse, mais nous avons tort de consacrer dès à pré-